



VIOLENCE

et

SPORT SCOLAIRE

Document présenté à l'A.G de l'UNSS du 03.05.2002

VIOLENCE et SPORT SCOLAIRE

I. CONTEXTE GENERAL

2. LA VIOLENCE ET L'ECOLE

3. LA VIOLENCE ET LE SPORT

**4. LUTTER CONTRE QUELLE
VIOLENCE ?**

**5. LES PRINCIPES ET LES
RECOMMANDATIONS**

CONTEXTE GENERAL

La violence est un des facteurs d'insécurité. Comme le dit Yves MICHAUD : " Il y a une relation étroite entre sentiment d'insécurité et absence de règles ". Les règles structurent la vie sociale et les relations inter-personnelles. Elles offrent un cadre rassurant dans lequel il peut y avoir la confiance, l'échange, la relation, le projet.

La violence est dans toutes les Sociétés à des degrés d'expression très variables, et elle est pour autant inacceptable. Elle nous concerne tous : l'État, les Collectivités locales, l'école, la famille, les parents ... Elle a des causes nombreuses, anciennes ou plus récentes : perte des repères de la morale civique, déficit de l'autorité parentale, insuffisance des relations entre les adultes et les jeunes, déstructurations sociales. Mais le sentiment d'insécurité augmente parce que notre seuil de tolérance à la violence physique diminue. Dans nos sociétés modernes et riches, nous sommes de plus en plus sensibles à cette forme de violence. C'est le développement de médiateurs sociaux et de services de sécurité publique qui sont les causes probables de ce triple effet : baisse de la violence physique, baisse de notre seuil de sensibilité, augmentation du sentiment d'insécurité.

Un exemple évident de cette sensibilité accrue sont les phénomènes de violences sexuelles qui ont globalement diminué mais qui sont aujourd'hui souvent médiatisés et devenus, sous la pression de l'opinion, punissables au regard de la loi, comme les violences physiques.

Pourtant ces actes de violences physiques ou sexuelles perdurent et par moment s'amplifient alors qu'ils sont sanctionnés aujourd'hui par des lois ou des dispositifs réglementaires.

La société moderne a " policé " de plus en plus les comportements individuels mais elle a créé également des manques et des frustrations. Les crises économiques et sociales, doublées de changements dans les structures et comportements familiaux, rendent plus compliquées pour les jeunes la compréhension des règles sociales et des valeurs couramment admises.

Dans cette complexité sociale, l'intégration culturelle des enfants issus de parents immigrés n'est pas évidente. La précarité économique et professionnelle de la majorité de ceux-ci, favorise le repli sur soi, sur sa communauté d'origine, et sur ses propres valeurs.

Si la violence physique des adultes a diminué parce qu'ils ont trouvé d'autres formes d'expression de leur agressivité et de leur frustration, les jeunes utilisent plus fréquemment la provocation, l'incivilité et la violence physique comme mode de relation sociale et de revendication identitaire.

La confusion entretenue par les médias (télévision, cinéma, livres, chansons) entre la fiction et la réalité, aggrave le manque de repères de ces jeunes face à la non réponse des adultes.

L'affirmation de soi, nécessaire à tout processus de construction de la personnalité, se fait de façon destructrice et nihiliste parce que le présent ne fait pas de sens et que le futur semble incertain et sans espoir à beaucoup.

LA VIOLENCE ET L'ECOLE

C'est dans ce contexte que l'école, par sa vocation traditionnelle républicaine, reste bien souvent le seul outil sur lequel s'appuie la collectivité pour faire passer ses valeurs et ses normes sociales.

Dès lors, comment être surpris qu'elle ne soit pas à l'abri des conflits et contradictions qui l'entourent, puisqu'elle a voulu s'ouvrir sur la vie, tout en se vivant comme un lieu protégé.

La ségrégation sociale, le contournement de la carte scolaire, la démission ou l'impuissance de certains parents aboutissent à ce que certains établissements concentrent en leur sein toutes les conditions rendant possibles des faits de violence.

L'école subit donc de plein fouet des violences qui étaient impensables il y a vingt ans en tous cas sous ces formes et avec autant d'intensité : agressions verbales et physiques contre des enseignants par des élèves de plus en plus jeunes, bagarres entre jeunes au sein de l'établissement scolaire.

Les enseignants sont pris en tenaille entre l'obligation d'agir et la difficulté d'intervenir, la tentation d'exclure et le sentiment d'échec.

Le Ministère de l'Education Nationale produit successivement des plans anti-violence qui soulignent souvent l'échec relatif des plans antérieurs et mettent en évidence l'impuissance dans laquelle se trouve parfois la communauté éducative face à cette situation, surtout quand les agressions viennent de l'extérieur de l'institution.

On hésite constamment entre une logique sécuritaire et moralisante avec l'arrivée de forces de l'ordre dans l'école et d'instruction civique dans les cours et une logique éducative avec un renforcement des dispositifs pédagogiques et des moyens en personnel.

Beaucoup d'établissements scolaires, confrontés à ce type de problème, ont su trouver des réponses adéquates. Ces réponses s'articulent toujours autour d'un projet commun, basé sur le respect des personnes, des biens et du règlement intérieur. La notion de contrat moral est importante fixant les droits et les devoirs. La cohérence et la stabilité de l'équipe pédagogique sont des éléments déterminants.

L'équilibre des dispositifs est difficile à trouver face à des jeunes qui sont souvent en déséquilibre affectif et psychologique.

Lutter contre la violence, ce n'est pas toujours savoir ce contre quoi on lutte.

LA VIOLENCE ET LE SPORT

On a longtemps considéré le sport comme en dehors du fait social, sorte de société parallèle idéale, baignant d'emblée dans des valeurs forcément positives. On a fini d'ignorer pendant trop longtemps combien il était totalement imbriqué dans les mécanismes sociaux, économiques et politiques.

Pas plus que l'école, le sport en tant que pratique sociale n'échappe aux phénomènes globaux de violence. Pour autant, une certaine confusion règne sur l'appellation et l'analyse même des faits de violence dans le sport.

Plusieurs niveaux de confusion compliquent la compréhension de ces phénomènes :

Un premier niveau se situe dans le fait que le système de représentation des pratiques ne distingue pas toujours les activités sportives dans lesquelles l'engagement physique est intense et nécessaire mais limité par un règlement, d'autres dans lesquelles l'affrontement physique doit précisément être maîtrisé par la technique, les sports de combats par exemple, d'autres enfin dans lesquelles c'est le non respect systématique des règlements qui en est producteur de violence, quelle que soit l'intensité de la pratique.

Un deuxième niveau de confusion est lié au terme même de sport. Ce terme recouvre des modalités de pratiques diverses pour une même activité. Il faut bien les différencier pour comprendre pourquoi des faits de violence apparaissent dans tel environnement plutôt que dans tel autre.

En général, ce ne sont pas l'activité et son environnement qui sont violents mais certains objectifs recherchés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre peuvent déclencher des mécanismes producteurs de violence.

C'est donc les différents modes d'organisation de la pratique sportive qu'il faut analyser pour comprendre comment une même discipline peut engendrer des effets différents quant aux comportements et aux attitudes des pratiquants ou des spectateurs.

Si la base commune des " sports " reste l'activité physique déployée individuellement ou collectivement autour d'un jeu, le plaisir et la passion qui nourrissent la pratique et motivent les pratiquants n'ont pas les mêmes conséquences suivant les objectifs recherchés, les formules de rencontres ou de compétition, les enjeux symboliques ou matériels.

Dès lors, on voit bien que l'apparition des phénomènes de violence dans le sport est liée aux conditions mêmes de ses modes de pratiques.

LUTTER CONTRE QUELLE VIOLENCE ?

La plupart du temps, la lutte contre la violence dans le sport se fait en termes moralisateurs ou sécuritaires. Cela paraît normal dans le système de référence traditionnel qui considère que le sport est sain et vertueux et qu'il convient de le protéger de dérives internes ou externes (dopages, tricheries, violences).

Face à ces dérives, on rappelle au respect des valeurs dont le sport serait porteur ou on renforce les dispositifs de sécurité pour protéger l'activité.

L'individu n'est pas au centre des préoccupations. C'est le mode d'organisation de la pratique qui s'impose et il faut être fort dans sa tête pour faire face et ne pas se laisser entraîner dans une logique de confrontation.

Dans cette logique, le sport n'éduque pas. Au mieux, il place les jeunes dans des situations difficiles qui parfois les dépassent. Au pire, il exclut, seuls les mieux structurés s'en sortent.

Avec le sport scolaire, nous devons renverser la logique, nous situer dans une autre approche.

Le sport n'a aucune vertu particulière et intrinsèque ; mais parce qu'il provoque chez les pratiquants des sensations, des émotions, des comportements, il peut être un outil d'éducation en jouant sur les conduites et sur les valeurs. A ce titre il peut permettre de prévenir des conduites à risque et notamment la violence. S'il n'y a pas de transfert systématique et immédiat entre règles sportives et règles sociales, il peut y avoir construction de la personnalité autour de repères et de valeurs.

Dans cette logique, nous ne luttons pas contre la violence dont le sport serait victime et par la même, dénaturé, mais nous pensons que le sport, à certaines conditions de pratiques, peut permettre de lutter contre la violence des individus, peut socialiser des conduites et réguler des comportements.

Nous ne sommes pas dans une logique sécuritaire qui protégerait par les excès de ses pratiquants ou de ses spectateurs une pratique sportive en danger, nous voulons être dans une logique pédagogique pour les élèves utilisant la pratique sportive à des fins éducatives, et prenant en compte dans son projet et sa démarche les risques de violence pour mieux les maîtriser.

Cette différence d'approche est essentielle par ce qu'elle trace une frontière entre l'intérêt qu'on porte à l'individu ou à l'activité, elle fixe une place à la compétition dans le projet pédagogique, elle définit un environnement à la pratique, elle détermine des conditions et des modalités d'organisation des pratiques sportives.

Ce n'est pas toujours simple puisque dans certains sports collectifs le système de représentation des jeunes voire leur image de référence, est celui des médias, c'est à dire d'un sport professionnel dont les aspects éducatifs ne sont pas toujours la principale préoccupation.

LES PRINCIPES ET LES RECOMMANDATIONS

Dans cette philosophie de la rencontre sportive qui privilégie plus les objectifs éducatifs pour l'élève que la défense de l'activité, l'UNSS formule des recommandations pour bâtir un sport scolaire, outil d'éducation ayant toute sa place dans le système scolaire. C'est l'ensemble du projet sportif et pédagogique qui doit prendre en compte les conduites à risques ou violentes, la rencontre sportive n'est qu'un aboutissement momentané, une étape du projet.

Ces recommandations s'articulent autour de quelques principes :

- Proposer des formules très variées de rencontres dans un grand choix d'activités qui favorisent la convivialité et l'échange sans nier l'apport éducatif de la compétition.
- Impliquer les jeunes eux-mêmes dans des tâches de jugement, d'arbitrage et d'organisation.
- Faire que toutes les activités, même les sports dits individuels, se déroulent par équipes qui représentent leur établissement scolaire.
- Permettre à tous les élèves qui le souhaitent de pratiquer l'activité de leur choix à leur meilleur niveau.
- Favoriser la pratique de plusieurs activités pour un même élève afin de lui donner une culture sportive.
- Favoriser la mixité dans les équipes quand cela est possible ou souhaitable.
- Ne pas oublier que la base de toute rencontre sportive repose sur l'acceptation du double principe : égalité des chances, inégalité du résultat.

Ces principes se déclinent en recommandations au moment de la rencontre sportive et peuvent se classer en un avant, un pendant et un après.

AVANT

A/ La création d'un environnement autour de trois axes

1/ Soigner les formules de rencontres :

- Eviter l'exclusion ou l'élimination directe, source de frustration.
- Favoriser les tournois pour que chacun trouve son compte de jeu.

2/ Informer et former les collègues organisateurs ou responsables d'équipes de l'importance du dispositif d'accueil.

3/ Choisir ou rendre l'équipement ou le site de rencontre agréable, sécurisant et de qualité.

B/ La gestion du temps

Il faut prendre du temps ou à défaut, organiser le temps en amont.

- Définir les responsabilités et clarifier les rôles de chacun sur le site avant la rencontre.
- Créer une commission de district par activité importante.
- Impliquer les jeunes et les collègues dans la préparation de la compétition.

C/ Définir un protocole d'organisation de l'accueil et de la compétition

- Faire se rencontrer les équipes avant la compétition.
- Faire échanger et vérifier les licences avec le capitaine, les jeunes officiels.
- Généraliser le statut du capitaine dans toutes les activités.
- Prevoir un accueil spécifique des jeunes officiels par un superviseur qui protège et soutient.
- Faire un rappel au règlement de l'activité et donner des consignes claires.

PENDANT

- Prévoir la gestion des comportements sur les terrains et dans les tribunes.
 - Ne pas laisser les élèves trop longtemps inactifs.
 - Rappeler le rôle pédagogique et la responsabilité de l'accompagnateur.
 - Faire vivre le règlement de l'activité dans un sens éducatif.
- En cas d'incident
1. Donner une réponse rapidement par le responsable sportif ou le responsable de l'organisation.
 2. Donner des explications, faire parler les capitaines ou les responsables des faits.
 3. Tout fait de violence et décision prise doivent être mentionnés sur la feuille de match.
 4. Si l'incident est grave, informer les Présidents d'AS concernés et prendre des décisions le plus vite possible.

APRES

- Organiser la proclamation des résultats.
- Remercier et valoriser les jeunes officiels.
- Prévoir un pot ou goûter de fin de rencontre.
- Remettre une coupe du fair-play.
- Faire un état des lieux avec le capitaine et les responsables.

Toutes ces recommandations n'ont de sens et d'efficacité que si elles s'inscrivent dans l'ensemble du projet sportif scolaire.

Elles ne suppriment pas toutes manifestations éventuelles de violence de la part des élèves, elles donnent un cadre, des moyens pour les prendre en charge.

Elles ne mettent pas à l'abri les manifestations sportives de l'UNSS d'agressions extérieures, de règlements de comptes étrangers à la pratique sportive des élèves présents.

La pratique sportive scolaire n'est pas un anti-dote à la violence sociale. Elle peut être à son niveau un moyen d'éducation s'appuyant sur une participation active et désirée des élèves.